



ARRETE DU MAIRE PORTANT OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DE L'ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL n°10

Arrêté n° 2022-09-27-01

Date : 27/09/2022

Domaine : Arrêté d'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'aliénation d'une partie du chemin rural n°10.

Le Maire de la commune de Briatexte,

Vu les articles L 161-10 et L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles R 161-25 à R 161-27 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 01/03/22 actant le principe de la vente du chemin rural n°10 suite au constat que ledit chemin n'est plus utilisé ;

Vu le dossier d'enquête publique mis à disposition du public ;

Considérant que le projet retenu par le conseil municipal nécessite la réalisation d'une enquête publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : OBJET, DATE ET DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé, sur la commune de Briatexte, à une enquête publique en vue de l'aliénation d'une partie du chemin rural CR10 lieu-dit « La Carrelié », portion délimitée selon le plan joint.

Cette enquête publique est destinée à recueillir les observations de la population.

Cette enquête se déroulera pendant une durée de 16 jours consécutifs, **du lundi 24 octobre 2022 au mardi 8 novembre inclus.**

ARTICLE 2 : DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR / PERMANENCES

Monsieur Angel CONDE est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie:

- le 24 octobre 2022 de 10h00 à 12h00;
- le 8 novembre 2022 de 13h30 à 17h30.

ARTICLE 3 : COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique comprend le projet d'aliénation, une notice explicative, un plan de situation et un plan cadastral.

ARTICLE 4: OBSERVATIONS DU PUBLIC

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Briatexte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier sera également mis en ligne sur le site de la ville de Briatexte : <https://www.briatexte.fr>.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Mairie de Briatexte
A l'attention de Mr Angel CONDE
Commissaire enquêteur
1 place du Monument
81390 BRIATEXTE

ou par courrier électronique, à l'attention de Mr Angel CONDE, Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante enquetepubliquebriatexte@orange.fr, avant la clôture de l'enquête publique le mardi 8 novembre 2022 à 17h30.

Fait à Briatexte, le 27/09/2022

Le Maire,
Alain GLADE

